

PLANS DE SECURITE INCENDIE

Les plans d'évacuation

Chapitre 3.3

Définition :

Plans du local ou de l'établissement sur lesquels sont illustrés les éléments nécessaires à l'évacuation des personnes et sur lesquels peuvent figurer les éléments nécessaires à la première intervention.

Chapitre 6

Emplacement des plans d'évacuation et des consignes incendie :

Les plans d'évacuation et les consignes incendie doivent être placés, par niveau (sous-sol, rez-de chaussée, étages), à proximité immédiate des escaliers et ascenseurs, ou sur la porte d'escalier, ou à tout autre endroit où ils pourront être vus facilement.

Les plans d'évacuation doivent être orientés correctement par rapport au lecteur.

Chapitre 8

Mise à jour :

Les plans affichés doivent être tenus à jour en cas de modification des éléments portés sur ceux-ci.

Les modifications des plans ne doivent pas entraîner une non-conformité à la présente norme.

(extrait de la norme NFS 60.303)

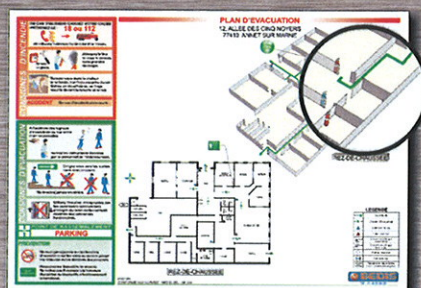
Formats standards :

420x300mm
520x300mm
600x400mm
600x800mm
1200x800mm

autres : nous consulter

La vue isométrique (3D)*, en complément de la représentation traditionnelle, permet un meilleur aperçu du bâtiment et des dangers potentiels.

*Supplément en sus



Possibilité de personnaliser la représentation de vos plans
Modèles téléchargeables sur notre site

Les plans d'intervention

ART - MS 41 : l'affichage du plan de l'établissement

Citation de l'arrêté du 20 novembre 2000 : « Un plan schématique, sous forme de pancarte inaltérable, doit être apposé à chaque entrée de bâtiment de l'établissement pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers.

Le plan doit avoir les caractéristiques des plans d'intervention définies à la norme NF S 60-303 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie.

Il doit représenter au minimum le sous-sol, le rez-de-chaussée, chaque étage ou l'étage courant de l'établissement.

Doivent y figurer, outre les dégagements et les cloisonnements principaux, l'emplacement :

- des divers locaux techniques et autres locaux à risques particuliers ;
- des dispositifs et commandes de sécurité ;
- des organes de coupure des fluides ;
- des organes de coupure des sources d'énergie ;
- des moyens d'extinction fixes et d'alarme.

Les différents supports :

PLASTIFIE Plastification à chaud aspect satiné 5/10ème, 10/10ème

DIBOND® Panneau composite léger et rigide avec un noyau en polyéthylène.

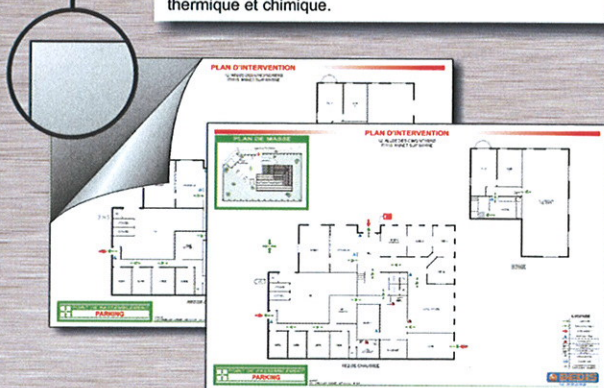
PVC DUR Plaques rigides PVC, classé M1.

PMMA (Poly Methyl Meth Acrylate) Thermoplastique transparent, sous l'appellation commerciale "PLEXIGLAS".

RE-BOARD® Construction en sandwich de lames de carton, structure innovante, produit très léger et surtout écologique.

STRATIFIE Procédé d'impression numérique 1200 dpi pressé à 2400 tonnes et à 150°C sur un support stratifié composé de feuilles cartonnées issues de recyclage associé à de la résine phénolique, classé M1 et anti vandal.

ALU ANODISE Microgravure dans les pores de la couche d'anodisation, épaisseur 1mm. Grande résistance thermique et chimique.



Possibilité de personnaliser la représentation de vos plans